3 niveaux de **garanties groupe** adaptés à votre situation familiale et à votre budget

Groupeo : couverture santé initiale.

Groupeo + : couverture santé renforcée pour couvrir l'ensemble des dépenses de santé.

Groupeo Confort : couverture santé maximale, notamment sur les frais peu ou pas remboursés par la Sécurité Sociale (optique, dentaire, dépassements d'honoraires).

Tarif préférentiel groupe, nous consulter

Une gestion responsable au profit de ses adhérents

91 % des cotisations collectées par la MPOSS dans le cadre des contrats de couverture santé sont redistribuées aux adhérents sous forme de remboursements des frais de soins (consultations médicales, hospitalisations…) et d'équipements (lunettes, appareils auditifs…).

91€
de prestations versées aux adhérents
sur 100 € de cotisations santé perçues
(en moyenne, hors taxe de solidarité additionnelle aux cotisations d'assurance)

Vous souhaitez une protection supplémentaire ?

Se protéger

Pour se protéger ainsi que ses proches, la MPOSS propose des **garanties Assurances / Prévoyance.**

Le choix
de la solidarité

Pour diminuer, voire supprimer votre reste à charge, la MPOSS a imaginé pour vous **3 contrats surcomplémentaires** en complément de votre garantie.

Pour en savoir plus, contactez-nous au **05 61 52 62 50**

(1) Accédez à la téléconsultation **Maiia** via votre espace adhérent sur mposs.fr et aussi sur maiia.com dès que vous aurez créé votre compte. *La téléconsultation Maiia n'est pas un service d'urgence. En cas d'urgence, contactez le 15 ou le 112 (numéro d'urgence européen).*

Joindre MPOSS en toute simplicité

Pour vos questions sur vos contrats de santé MPOSS

- Par téléphone **05 61 52 62 50**
- Par e-mail : **contact@mposs.fr**
- Dans votre agence :
  174 avenue des Minimes
  31200 TOULOUSE
  Ⓜ BARRIÈRE DE PARIS

Grâce à votre espace adhérent sur www.mposs.fr

Maiia cegedimsanté
RDV & Téléconsultation avec vos professionnels de santé

PRISE DE RENDEZ-VOUS
en cabinet ou en téléconsultation

TÉLÉCONSULTATION(1) :
- **SANS RDV** avec votre médecin
- **24/7 SANS RDV** quand votre médecin n'est pas disponible

ESPACE PATIENT EN LIGNE
ordonnances, comptes-rendus et historique des rendez-vous

Kalixia
Retrouvez les opticiens, audioprothésistes, dentistes, ostéopathes partenaires

INTER MUTUELLES ASSISTANCE
L'assistance à domicile
24h/24, 7j/7
05 49 34 82 63
Prix appel local à partir d'un poste fixe

Avec ma mutuelle la vie est solidaire
> GARANTIES **GROUPEO**

www.mposs.fr

MPOSS
Siège social : 174 avenue des Minimes - 31200 TOULOUSE
Tél. : 05 61 52 62 50 - Fax. : 05 62 26 61 28 - E-mail : contact@mposs.fr
Mutuelle soumise au livre II du code de la Mutualité - Inscrite sous le n° 776 950 602
Plaquette Groupeo : 2024_16D / MPOSS / Crédits photos : Adobe Stock, Freepik (Pressfoto) / Conception graphique : arnia.fr

MUTUALITÉ FRANÇAISE MEMBRE DE LA

MPOSS

Garanties Groupeo 2024

Garanties conformes à la définition des contrats dits "Responsables"

NATURE DES SOINS	Groupeo	Groupeo +	Groupeo Confort
	Remboursement total SS + MPOSS		
HOSPITALISATION MÉDICALE - CHIRURGICALE - MATERNITÉ			
FORFAIT JOURNALIER HOSPITALIER			
Forfait journalier illimité **Sauf établissements médico-sociaux type MAS, EHPAD ...**	Frais réels	Frais réels	Frais réels
ACTES DE CHIRURGIE			
Actes de médecins adhérents à l'OPTAM / OPTAM-CO (1)	100% BR	150% BR	200% BR
Actes de médecins non adhérents à l'OPTAM / OPTAM-CO	100% BR	130% BR	180% BR
CHAMBRE PARTICULIÈRE			
Chambre particulière (selon convention mutualité)	50 €/jour (2)	55 €/jour (2)	60 €/jour (3)
Lit accompagnant enfant - de 16 ans (forfait annuel)	NR	300 €	400 €
AUTRES			
Frais de séjours - Honoraires OPTAM / OPTAM-CO	100% BR	125% BR	150% BR
Frais de séjours - Honoraires non OPTAM / OPTAM-CO	100% BR	105% BR	130% BR
Transports sanitaire	100% BR	100% BR	100% BR
MÉDECINE COURANTE			
HONORAIRES ET ACTES MÉDICAUX			
Honoraires optam/optam-co dont imagerie médicale, acte technique	100% BR	150% BR	200% BR
Honoraires non optam/optam-co dont imagerie médicale, acte technique	100% BR	130% BR	180% BR
Consultation psychologue (dispositif MonPsy)	100% BR	100% BR	100% BR
Soins à l'étranger (Base Sécurité Sociale France)	100% BR	100% BR	100% BR
HONORAIRES PARAMÉDICAUX			
Honoraires paramédicaux (infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes…)	100% BR	125% BR	150% BR
ANALYSES ET EXAMENS DE LABORATOIRE			
Analyses et examens de laboratoires	100% BR	125% BR	150% BR
MÉDICAMENTS ET MATÉRIEL MÉDICAL			
Médicaments (vignettes oranges, bleues et blanches)	100% BR	100% BR	100% BR
Matériel médical (bas de contention, semelles orthopédiques, prothèses capillaires…)	100% BR	150% BR	200% BR

DENTAIRE — DEVIS PRÉALABLE OBLIGATOIRE

Remboursements identiques pour les soins du panier maîtrisé et du panier libre dans la limite du prix limite de vente et de la garantie souscrite.

SOINS ET PROTHÈSES 100% SANTÉ*	100% des frais réels		
SOINS HORS 100% SANTÉ			
Soins dentaires pris en charge par la Sécurité Sociale	125% BR	125% BR	125% BR
PROTHÈSES HORS 100% SANTÉ			
Prothèses dentaires prises en charge par la Sécurité Sociale	125% BR	250% BR	400% BR
Intermédiaires de bridge pris en charge par la Sécurité Sociale			
AUTRES ACTES HORS 100% SANTÉ			
Orthodontie prise en charge par la Sécurité Sociale	125% BR	200% BR	300% BR
Orthodontie non prise en charge par la Sécurité Sociale (forfait annuel)	75 €	150 €	350 €
Traitement maladie parodontale (forfait annuel)	NR	50 €	150 €
Implantologie (forfait annuel par implant)	NR	200 € (4)	400 € (5)

Les remboursements MPOSS interviennent dans le cadre du parcours de soins coordonnés dans la limite des frais réels, en complément de ceux du régime général de la Sécurité Sociale et de tout autre organisme. **Tous nos forfaits s'entendent par année civile et par bénéficiaire. Aucune franchise ne sera prise en charge.**

Légende :
* Tels que définis réglementairement.
** **PACK PRÉVENTION :** ergothérapie, dépistage des troubles de l'audition ou du langage par orthophoniste, autotensiomètre, test hémocult, vaccin cancer col de l'utérus, diététicien.
(1) **OPTAM/CO :** Option Pratique Tarifaire Maîtrisée et Option Pratique Tarifaire Maîtrisée Chirurgie et Obstétrique. Il s'agit d'un contrat entre l'Assurance maladie obligatoire et les médecins libéraux du secteur 2 signataires de l'OPTAM/CO, qui vise à encadrer les dépassements d'honoraires (anciennement CAS). (2) 45 jours en psychiatrie et 90 jours en médecine. (3) 60 jours en psychiatrie et 120 jours en médecine. (4) Limité à 2 fois par an. (5) Limité à 3 fois par an. (6) **Verres simples :** Verres unifocaux sphériques dont la sphère est comprise entre -6,00 et +6,00 dioptries. / Verres unifocaux spéro-cylindriques dont la sphère est comprise entre -6,00 et 0 dioptries et dont le cylindre est inférieur ou égal à +4,00 dioptries. / Verres unifocaux sphéro-cylindriques dont la sphère est positive et dont la somme S (sphère + cylindre) est inférieure ou égale à 6,00 dioptries. (7) **Verres complexes :** Verres unifocaux sphériques dont la sphère est hors zone de -6,00 à +6,00 dioptries. / Verres unifocaux sphéro-cylindriques dont la sphère est comprise entre -6,00 et 0 dioptries et dont le cylindre est supérieur à +4,00 dioptries. / Verres unifocaux sphéro-cylindriques dont la sphère est inférieure à -6,00 dioptries et dont le cylindre est supérieur ou égal à 0,25 dioptries. / Verre unifocaux sphéro-cylindriques dont la sphère est positive et dont la somme S est supérieure à 6,00 dioptries. / Verres multifocaux ou progressifs sphériques dont la sphère est comprise entre -4,00 et +4,00 dioptries. / Verres multifocaux ou progressifs sphéro-cylindriques dont la sphère est comprise entre -8,00 et 0 dioptries et dont le cylindre est inférieur ou égal à +4,00 dioptries. / Verres multifocaux ou progressifs sphéro-cylindriques dont la sphère est positive et dont la somme S est inférieure ou égale à 8,00 dioptries. (8) **Verres très complexes :** Verres multifocaux ou progressifs sphériques dont la sphère est hors zone de -4,00 à +4,00 dioptries. / Verres multifocaux ou progressifs sphéro-cylindriques dont la sphère est comprise entre -8,00 et 0 dioptries et dont le cylindre est supérieur à +4,00 dioptries. / Verres multifocaux ou progressifs sphéro-cylindriques dont la sphère est inférieure à -8,00 dioptries et dont le cylindre est supérieur ou égal à 0,25 dioptrie. / Verres multifocaux ou progressifs sphéro-cylindriques dont la sphère est positive et dont la somme S est supérieure à 8,00 dioptries. (9) Hors frais administratifs. (10) Si l'enfant est inscrit dès la naissance. (11) Non cumulable avec la surcomplémentaire.
BR : Base de Remboursement, tarif de référence de la Sécurité Sociale
FR : Frais Réels - **SS :** Sécurité Sociale - **NR :** Non remboursé

OPTIQUE — DEVIS PRÉALABLE OBLIGATOIRE

Forfait limité à une paire de lunette tous les deux ans par bénéficaire (sauf changement de dioptrie justifiée avec une paire maximum par an pour les plus de 16 ans et illimité pour les moins de 16 ans) apprécié à la date du premier achat optique (événement de Sécurité Sociale faisant foi).

	Groupeo	Groupeo +	Groupeo Confort
ÉQUIPEMENT 100% SANTÉ "Classe A"*	100% des frais réels		
MONTURE ET VERRES "Classe B" HORS 100% SANTÉ Classe MIXTE : possibilité de panacher les équipements de la classe A avec ceux de la classe B			
Monture	40 €	80 €	100 €
Verre simple (6) (par verre)	55 €	100 €	150 €
Verre complexe (7) (par verre)	105 €	125 €	175 €
Verre très complexe (8) (par verre)	130 €	150 €	200 €
LENTILLES			
Lentilles acceptées ou refusées SS (forfait annuel)	100% BR + 60 €	100% BR + 110 €	100% BR + 180 €
CHIRURGIE			
Chirurgie oculaire - forfait annuel (par œil)	NR	NR	250 €

AIDES AUDITIVES

Forfait limité à un équipement tous les 4 ans depuis le 01/01/2021.

PANIER 100% SANTÉ - aides auditives de la classe 1*	100% des frais réels		
Aides auditives (forfait par prothèse)	100% BR	100% BR + 300 €	100% BR + 500 €

AUTRES PRESTATIONS			
Cure thermale acceptée SS (hébergement et transport) (9)	100% BR	100% BR + 120 €	100% BR + 200 €
Allocation naissance (naissance ou adoption) (10)	100 €	125 €	150 €
Médecine douce (ostéopathie, homéopathie sur prescription médicale, chiropractie, acupuncture, mésothérapie, étiopathie, sophrologie, naturopathie, hypnothérapie)	NR	35 €/séance (3 fois/an)	35 €/séance (4 fois/an)
Podologie - Pédicurie (forfait annuel)	NR	30 €	50 €
PRÉVENTION			
Ostéodensitométrie (forfait annuel)	NR	40 €	50 €
Vaccins non remboursés par la Sécurité sociale	50% frais réels	50% frais réels	50% frais réels
Contraception (forfait annuel)	40 €	50 €	60 €
Pack prévention** (forfait annuel)	NR	NR	70 €
Vie sans tabac (forfait annuel)	NR	NR	70 €
ASSISTANCE À DOMICILE (11)	incluse	incluse	incluse

Avantages MPOSS

- ✓ Cotisation unique **pour les + de 70 ans**
- ✓ **Pas de questionnaire médical** et sans limite d'âge
- ✓ **Courts délais** de remboursements
- ✓ Accès direct aux soins
- ✓ **Pas d'avance de frais** grâce au Tiers-Payant National
- ✓ **Des conseillers à votre écoute** pour répondre à chacune de vos questions
- ✓ Facilement **joignable, disponible et réactif**
- ✓ Une **assitance à domicile**
- ✓ La **téléconsultation**